

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME DU 7 MAI 2012

Etaient présents :

Collège des personnalités extérieures : Madame ADAM, Monsieur DAVID, Monsieur MERLIER, Monsieur DEBACKER, Monsieur SCHWANBERGER, Monsieur BATAILLARD, Monsieur CUMINAL, Monsieur CHAOUCH, Monsieur LOPEZ, Monsieur SALAMON, Monsieur RIBAUT

Collège enseignants : Madame BERNIER, Messieurs LAURO, BERGER, TRENTESAUX, DENEUX, DELEBARRE

Collège étudiants : Mademoiselle NASREDDINE, Messieurs DEFAUX, VERDIERE, MOISAN, VILCHIEN

Collège des BIATSS : Madame VANDENBOSSCHE, Madame FLOREK, Madame FORSONI

Membres Invités : Madame SADAUNE, Messieurs COUTELLIER, DEBRUILLE, DELACROIX, SENEZ, GALLO

Le quorum étant atteint, le Président du Conseil, Monsieur MERLIER, ouvre la séance et demande à Monsieur COUTELLIER de rappeler les pouvoirs.

Ont donné pouvoir : Monsieur GROS à Monsieur MERLIER, Monsieur CAUSSE à Monsieur CUMINAL, Monsieur POPIEUL à Monsieur TRENTESAUX, Monsieur SANTIN à Madame BERNIER, Monsieur VERHEYDE à Monsieur BERGER, Monsieur WATREMEZ à Madame BERNIER

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER DESIGNÉ A TITRE PERSONNEL :

Monsieur COUTELLIER indique que Monsieur VANDERCRUYSSSEN, nommé à titre personnel, a souhaité mettre un terme à sa fonction de conseiller de l'ENSIAME pour des raisons professionnelles. Il est proposé au conseil de le remplacer par Monsieur RIBAUT Jean-Yves, Directeur de la Recherche au sein de la société JSPM groupe AREVA

Adopté à l'unanimité.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 NOVEMBRE 2011.

Le compte rendu du conseil d'administration du 8 novembre 2011 **est approuvé à l'unanimité.**

3) PRESENTATION DE NOUVEAUX ELUS :

Monsieur COUTELLIER indique que des élections partielles ont été organisées le 12 mars afin de pourvoir deux sièges devenus vacants au sein du collège BIATSS. Monsieur COUTELLIER présente les deux nouvelles élues, il s'agit de Madame FORSONI, assistante du Directeur et de Madame FLOREK, Responsable du Service Financier de l'Ecole.

4) COMPTE FINANCIER 2011 :

A l'appui d'un support illustré, Monsieur COUTELLIER présente le compte financier 2011 de l'ENSIAME dont le résultat positif s'élève à 477 656 euros.

- a) Les recettes : elles s'élèvent à 2 976 492 euros dont 45 % proviennent de la subvention d'exploitation de FORMASUP, 19,6 % sont issues des prestations de formation continue, la

dotations de fonctionnement versées par l'UVHC n'est que de 15 %. Le solde étant constitué des droits de scolarité (7,3%), de ressources affectées et de la taxe d'apprentissage (barème).

- b) Les dépenses : elles sont réparties sur 3 domaines (personnel à hauteur de 38%, fonctionnement pour 52% et l'investissement pour 10%) et dans 3 secteurs majeurs qui représentent la formation (apprentissage pour 44%, continue pour 12% et initiale pour 41%).

A l'appui de différents tableaux, il est présenté aux conseillers l'évolution des recettes et des dépenses sur plusieurs exercices, Monsieur COUTELLIER attire l'attention des conseillers sur la diminution régulière de la contribution de l'UVHC dans le cadre du fonctionnement de l'Ecole, malgré l'augmentation des effectifs et l'accroissement de son dynamisme (développement des relations internationales, parcours en anglais qui permet d'attirer des étudiants étrangers supplémentaires, développement de l'ouverture sociale dans le cadre des cordées de la réussite, participation aux actions de développement du territoire (Technopole, IRT Railenium...). Toutes ces actions menées afin que l'Ecole soit reconnue au niveau national comme au niveau international et permettant à son université de rayonner n'ont pas d'impact concret sur la présidence.

Monsieur COUTELLIER, chiffres à l'appui, démontre que les filières développées dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue permettent à l'ENSIAME de dégager un excédent. Si l'ENSIAME se concentrait uniquement sur la formation initiale, à savoir la formation d'élèves ingénieurs par la voie concours, elle serait fortement déficitaire.

Concernant la taxe d'apprentissage, Monsieur MERLIER souhaite connaître si des actions sont menées auprès des anciens ou stagiaires afin d'accroître la part versée dans le cadre du barème ?

Monsieur COUTELLIER indique que le premier réseau est composé des représentants du secteur économique qui sont des partenaires proches de l'école. Des actions sont aussi menées auprès des tuteurs dans les entreprises qui accueillent nos stagiaires, lors des visites notamment. Chaque année, une lettre spécifique concernant la taxe d'apprentissage est adressée aux différents partenaires (industriels, fournisseurs et même parents d'élèves dont la situation professionnelle peut permettre éventuellement de verser de la taxe à l'Ecole). D'autre part, les ingénieurs ENSIAME sont aussi sollicités directement et par l'association des anciens élèves.

Monsieur LOPEZ demande si l'Ecole utilise une comptabilité analytique afin de déterminer les coûts par type de filière ? Il lui est répondu par l'affirmative, notamment des extractions du logiciel SIFAC sont effectuées par le service financier afin d'analyser les différents coûts ce qui permet d'éclairer la politique menée par le Directeur.

Monsieur SENEZ s'interroge sur le devenir du résultat, Monsieur COUTELLIER lui répond que le résultat tombe dans les réserves globales de l'Université et est donc difficilement récupérable.

Après débats, le compte financier 2011 est adopté à l'unanimité.

5) SUBVENTION :

Monsieur COUTELLIER invite Monsieur MOISAN, Président de la Fédération des Associations d'Elèves Ingénieurs de l'ENSIAME à présenter cette nouvelle fédération qui regroupe les deux associations d'élèves des voies concours et alternance. Monsieur MOISAN explique l'intérêt d'unir les associations pour plus de clarté dans le cadre de la gestion de projets communs et surtout pour une cohérence par rapport à tous les élèves de l'Ecole.

Avant de présenter les actions qui seront menées dans le cadre de l'année 2012, Monsieur MOISAN donne la parole aux deux responsables des anciennes associations qui font un bilan moral et financier des actions menées en 2011.

La demande de subvention, au titre de l'année 2012 s'élève à 27 000 euros pour un bilan prévisionnel de plus de 136 000 euros.

Monsieur COUTELLIER propose que le versement de la subvention se fasse en 3 phases :

- 1^{er} versement de 16 000 euros dès que possible
- 2^{ème} versement de 8 000 euros dès la rentrée universitaire 2012 (soit septembre)
- Et le solde de 3 000 euros en fonction des actions engagées (versement au plus tard fin novembre)

Adopté à l'unanimité.

6) **SORTIES D'INVENTAIRE :**

Monsieur MERLIER demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance. Monsieur COUTELLIER indique que le matériel informatique et les équipements électriques hors service ne sont plus remis aux domaines dès lors qu'ils ont plus de 5 ans. Cette liste sera communiquée à l'agent comptable pour les écritures de sorties d'inventaires.

Adopté à l'unanimité.

7) **INFORMATIONS**

- **Parrain** : Le parrain de la promotion 2012 sera Monsieur Vincent CHAILLOU, Directeur Général Délégué d'ESI Group, PDG ESI Software India et ESI US Research & Development.
- **CTI** : Monsieur COUTELLIER rappelle qu'un dossier sera déposé fin juin pour prolonger l'habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur dans la spécialité Génie Industrielle sous statut étudiant (cette spécialité n'avait obtenu que 3 ans lors de la dernière évaluation). D'autre part, Monsieur COUTELLIER informe que désormais, l'Ecole doit saisir différentes informations sur le site internet de la CTI qui permettra de comparer les positions des différentes écoles au niveau national.
- **International** : Monsieur COUTELLIER informe les conseillers de l'évolution du projet de MBA avec les partenaires Canadiens (Université de Laval) et Américains (Georgia Tech). De même, l'ENSIAME a accueilli récemment ses partenaires Chinois de l'Université de Tongji qui souhaitent accroître le flux de mobilité étudiantes entre les deux écoles.

La séance est levée à 19h30

Le Directeur,

Daniel COUTELLIER